

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le 30/05/2024



ID : 001-200070118-20240528-DEL_24_05_28_17-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mai 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 27

Représentés : 4

Absents : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mai et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, , Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAJJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT,

Étaient absents : M. Jean-Pierre CHAMPION (pouvoir à M. Franck CALAS), Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Philippe PROST), Mme Marie-Ange FAVEL, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), M. Richard LABALME (pouvoir à Mme Marie-Jeanne VERCHERAT), M. Thierry MICHAL, Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, M. Maurice VOISIN,

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne VERCHERAT

N°2024/05/28/17 – TRAVAUX D'EXTENSION DU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN AU TITRE DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS DU PACTE DE TERRITOIRE 2024-2026

Vu la mise en place du Pacte de Territoire par le Conseil Départemental de l'Ain pour une période de trois ans depuis le 1^{er} janvier 2024,

Vu la liste des opérations éligibles du dispositif d'aide relatif aux investissements structurants,

Vu le projet d'extension du siège de la communauté de communes situé dans le parc Visiosport à Montceaux.

Vu les travaux envisagés en 2025-2026,

Vu le chiffrage estimatif du projet établi par le bureau d'étude Bâti Programme d'un montant de 750 000 € H.T. soit 900 000 € TTC

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Ain et d'adresser une demande de subvention au titre du Pacte de Territoire 2024-2026 pour ce projet d'extension du siège de la communauté de communes.

Vu l'avis favorable de la commission Bâtiments et espaces extérieurs consultée par mail du 21 mai 2024,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain au titre des investissements structurants du Pacte de Territoire 2024-2026 et à signer tout document relatif à cette opération d'extension du siège

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération défini comme suit :

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL	/		
3)	Conseil départemental	Investissements structurants	112 500 €	15%
	Total subventions publiques		112 500 €	
2)	Fonds propres	/	637 500 €	85 %
	Emprunts	/		
	Total autofinancement		637 500 €	
1)	TOTAL GENERAL HT		750 000 €	100%

SOLLICITE une autorisation de démarrage anticipé des dépenses.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 28 mai 2024

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX